

Date : Pessac, le 26 juin 2020

Lettre d'orientation pour l'organisation de la rentrée 2020-2021

Chères collègues, chers collègues,

Cette lettre d'orientation fait suite au courrier proposant un « cadre de réflexion » et à la lettre « informations sur la rentrée » envoyés par l'équipe présidentielle à la communauté universitaire, respectivement le 28 mai et le 17 juin derniers. Elle résulte de diverses consultations qui se sont échelonnées en moins d'un mois, notamment au sein de la CDUFRI et de la cellule PCP. Elle résulte aussi du groupe de travail sur la rentrée qui a réuni le 19 juin les directions des UFR et les principaux services concernés par l'organisation de l'année universitaire. Elle a été discutée à la CDUFRI du mardi 23 juin et a reçu un avis favorable à l'unanimité en CFVU du 25 juin 2020.

Dans un contexte d'assouplissement progressif des mesures de confinement par le gouvernement, et afin de favoriser le présentiel, nous prévoyons une rentrée sur site pour l'ensemble des étudiant.e.s. Cependant, pour pallier toute éventualité et ne pas nous retrouver dans une situation difficile si des contraintes fortes devaient à nouveau être imposées, nous devons être prêt.e.s à ne recevoir qu'une partie des étudiant.e.s dans nos locaux. Il en résulte deux *scenarii* :

Scénario 100 : possibilité que 100% des étudiant.e.s soient présents sur site avec masques ;

Scénario 50 : maximum de 50% des étudiant.e.s dans les salles et bâtiments en même temps.

Les éléments présentés ci-dessous doivent permettre de favoriser le scénario 100 tout en rendant les deux *scenarii* réversibles le plus facilement possible.

Éléments de calendrier

Le calendrier général et les différents calendriers spécifiques (CLES-CLUB, Ecole doctorale, DEFLE, DAEU) ont été approuvés en CA le 12 ou le 25 juin. L'organisation des journées de prérentrée pour les néo-entrants impose une contrainte au démarrage des CM pour les Licences générales dans les bâtiments du site de Pessac.

- Les journées de prérentrées (cf lettre du 17 juin) sont organisées par la DOSIP sur le site de Pessac entre le 7 et le 17 septembre. Elles concernent les néoentrants (les L1 et les nouveaux arrivants en L2 et L3) qui seront reçus sur le site par petits groupes ;
- Les amphis donnant sur les coursives seront réservés en priorité aux prérentrées des formations accueillant des néo-entrants autres que les Licences générales (LPro et Masters 1) ;
- En conséquence, les CM et TD des licences générales devant se dérouler en présentiel sur le site de Pessac débiteront le 21 septembre 2020 ;

- Certains cours en présentiel seront possibles dès début septembre dans une partie des salles (bâtiments à définir) pour les formations ayant des contraintes de calendrier fortes : Licences Pro et certains Masters, notamment MEEF. Les formations désireuses de bénéficier de salles doivent se faire connaître de leurs directions d'UFR (pôles affaires générales).

Éléments de mise en œuvre des EDT

La méthodologie de construction de l'EDT est pensée afin de rendre possible le passage d'un scénario 100 à un scénario 50 sans avoir à en modifier la saisie. Elle permet la construction définitive des services des enseignant.e.s selon le scénario 100.

Elle repose sur les points principaux suivants :

- Construction de l'EDT dans les UFR selon le scénario 100 ;
- Dans le cas du passage au scénario 50 : utilisation du principe des semaines A (SA) et B (SB) pour les formations pour lesquelles c'est possible. Les groupes déjà existants sont divisés en deux sous-groupes SA et SB sans modification de l'EDT. Les étudiant.e.s SA seront présent.e.s sur site en semaine SA, les étudiant.e.s SB en semaine SB. Afin de faciliter la communication ainsi que la gestion des éventuelles mutualisations, l'ensemble des formations sera invité à suivre le même calendrier qui sera alors largement diffusé et publié sur le site de l'université.
- Coordination interUFRs pour l'organisation des salles pour la prérentrée et pour les semestres.
- Dans la mesure du possible, prévoir des EDT qui favorisent l'étalement des flux d'étudiant.e.s dans les locaux (et qui permettent de pallier l'absence des amphis 1 et 2 à la rentrée) :
 - o Éviter le déplacement des groupes d'étudiant.e.s en favorisant leur maintien dans les mêmes salles ;
 - o Modification possible de l'horaire de la pause méridienne (en vérifiant néanmoins qu'une pause soit toujours proposée) ;
 - o Possibilité de prévoir des interours décalés ;
 - o Possibilité de mobilisation de certains créneaux de 17h30 à 19h30 pour le positionnement de CM et TD autres que les langues (les créneaux disponibles et les formations qui pourront y accéder seront précisés rapidement).

Modalités d'enseignement

Les modalités d'enseignement proposées répondent aux exigences d'une rentrée dont les contours sont encore incertains. Nous avons la volonté forte de favoriser le présentiel et de veiller à ce que le mode à distance (en ligne) ne devienne pas le mode normal et habituel. Pour autant, il semble important d'accorder une large liberté de choix aux formations quant aux modalités de mise en œuvre de la réversibilité entre les deux *scenarii*. Il ne s'agit absolument pas de demander aux formations et aux enseignant.e.s de préparer leurs CM et TD sous deux formes différentes mais de s'organiser en pensant à l'avance aux deux *scenarii*.

Les modalités possibles d'enseignement seront définies, selon les UE, au sein de chacune des formations afin de répondre au mieux à leurs pédagogies. Ces modalités, nombreuses et laissées à la décision des formations, peuvent être adaptables ou immédiatement compatibles avec les deux *scenarii*. Elles peuvent notamment (mais pas seulement) prendre les formes suivantes :

- Proposer du présentiel intégral qui sera transformé en présentiel avec 50% des effectifs si les conditions l'exigent (semaines SA/SB ou autre mode) ;
- Proposer un panachage des TD et/ou des CM sur site et à distance ;
- Proposer tout de suite des enseignements à distance : à réserver préférentiellement aux UE spécifiques (transversales, mineures).

Attention : les étudiant.e.s ne pouvant pas tous passer d'un mode en présentiel à un mode à distance en peu de temps, les enseignements à distance synchrones (c'est à dire sur les créneaux horaires de l'EDT, contrairement au mode asynchrone disponible tout le temps) posent des problèmes d'emploi du temps complexes et doivent être évités autant que possible. Les formations et les enseignant.e.s qui prévoient, malgré ces difficultés, des UE ou des séances à distance synchrones auront à vérifier que les étudiant.e.s pourront bien se connecter aux enseignements concernés quel que soit le scénario.

Les équipes de formation et les enseignant.e.s doivent porter une attention appuyée aux étudiant.e.s en situations particulières (dispensé.e.s, situations de handicap, haut niveau, rupture numérique, etc.) lors de la conception des enseignements et des modalités de leur mise en œuvre selon les deux *scenarii*.

Afin de rendre possible les différentes modalités de réversibilité choisies par les formations, différentes facilités seront renforcées ou mises en œuvre :

- Cours en ligne (sous diverses formes) sur la plateforme d'établissement (E-Campus) ;
- Mise à disposition d'outils de type classe virtuelle : recours à la vidéo avec Zoom en synchrone ou non, avec ou sans enregistrement, au choix de l'enseignant.e. Des informations sur les différentes façons de procéder avec cet outil seront mises à disposition ;
- Aide à la conception des CM et TD : tutoriels, guides et mise à disposition d'informations sur des ressources numériques disponibles et réutilisables (Universités numériques thématiques UNT, MOOC sur la plateforme FUN, ressources diverses)
- Création de binômes d'étudiant.e.s SA/SB; étudiant.e.s preneur.euse.s de notes ;
- Renforcement du tutorat par les pairs et du parrainage.

Les Modalités de Contrôle de Connaissance seront votées fin septembre en CFVU comme d'habitude. Elles peuvent prendre les différentes formes prévues dans la lettre « cadre de réflexion » envoyée à la communauté le 28 mai. Elles doivent prévoir à l'avance deux modalités : une modalité correspondant à un présentiel possible (*scenarii* 100 et 50) ; une modalité sans possibilité de présentiel.

Un travail d'organisation des examens intégrant les nouvelles MCC (ECI, CC, présence/distance) sera conduit à partir de septembre.

Éléments de mise en œuvre de la présence sur site

Les dispositions suivantes doivent permettre un retour sur site dans le respect des consignes sanitaires telles qu'elles existent aujourd'hui. Elles doivent être prévues afin de ne pas oblitérer la rentrée si elles restent en place ou sont reconduites. Elles seront adaptées en fonction de la situation réelle à la rentrée.

- Formalisation de sens de circulation dans les locaux ;
- Mise en place d'une signalisation sur la circulation et les attentes dans les couloirs ;
- Organisation des entrées et sorties de salles en prévoyant le temps nécessaire pour respecter les règles sanitaires ;
- Attention spécifique portée aux personnels et étudiant.e.s à mobilité réduite ;
- Respect des règles sanitaires (dans l'état actuel : 1m de distance ou port du masque obligatoire, nettoyage volontaire des postes de travail - tables - par les enseignant.e.s et étudiant.e.s ...)
- Mise à disposition des matériels et produits de nettoyage des postes de travail pour les étudiant.e.s et enseignant.e.s ;
- Mise en place d'une signalisation pour le respect des règles sanitaires ;
- Mise en place d'équipements de protection individuelle de secours (masques jetables) pour les étudiant.e.s et les personnels. Incitation à utiliser des masques lavables ;

- Mise en place d'équipements de protection individuelle (masques lavables) pour les personnels ;
- Mise en place de poubelles pour les masques.

Mobilités entrantes et sortantes

La réouverture des frontières va rendre possible l'accueil des étudiant.e.s étranger.ère.s qui ont confirmé leur venue. Les étudiant.e.s entrant.e.s seront intégré.e.s au dispositif de pré-rentrée mis au point par la DOSIP à partir du 7 septembre, avec présentation des formations et découverte du campus par petits groupes. Ils bénéficieront en outre du parrainage. Cet accueil ne sera pas limité aux seul.le.s étudiant.e.s sur programme mais concernera aussi les étudiant.e.s ayant effectué une démarche individuelle. Tou.te.s seront informé.e.s en amont sur les éventuels aménagements du mode de fonctionnement (présentiel 100% ; alternance semaines A et B dans le cas du scénario 50% de présentiel ; matériels et connexions adéquats pour les cours et exercices sur plateforme, etc.).

Pour les pays ayant ouvert leurs frontières et présentant de bonnes conditions sanitaires, les étudiant.e.s de l'Université Bordeaux Montaigne pourront eux-aussi se déplacer et poursuivre leurs études à l'international, et ce dès le premier semestre 2020-21.

Information

Mis en place d'un « espace rentrée » à l'usage des personnels sur le site Web de l'université.

Je remercie l'ensemble de la communauté pour les efforts accomplis depuis le début du confinement et pour l'ensemble du travail déjà réalisé pour rendre possible cette rentrée un peu particulière.

Bien à vous tous,



Marie Mellac
Vice-présidente de la commission de la formation et de la vie universitaire